Lesparr'Actus

www.lesparre-medoc.fr

N° 17 # Mai/Juin 2021 #

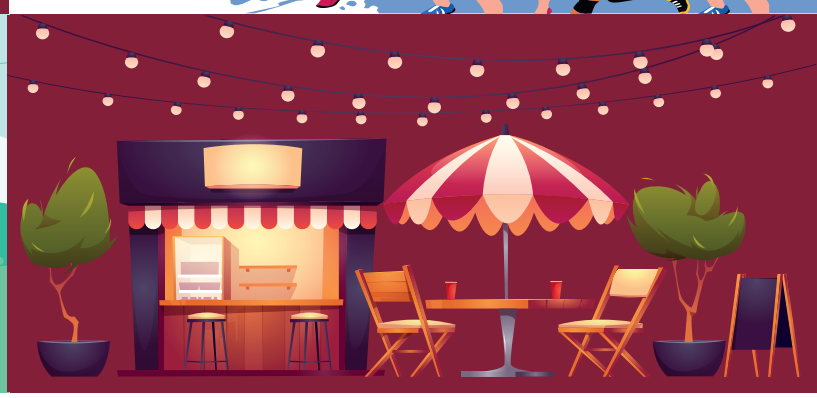

Vers un été quasi normal ?

Après ces nombreux mois chaotiques, marqués par trois confinements depuis le 15 mars 2020, la Ville de LESPARRE MEDOC se veut optimiste et se projette à nouveau vers le retour à la vie normale, même si des incertitudes demeurent. En effet, beaucoup prédisent une 4ème vague si nous ne respectons pas les gestes barrières ou si la campagne de vaccination n'est pas suffisante pour endiguer ce virus dont on nous dit qu'il va falloir vivre avec durant longtemps…

Pour l'heure, le cinéma Jean Dujardin a rouvert ses portes à un public réduit dans un premier temps.
L'impatience culturelle est au rendez-vous mais pas que… Celle des aficionados des terrasses de cafés et de restaurants aussi. A noter, qu'en centre ville, l'offre de restauration s'est étoffée avec l'ouverture du « Calebassier », rue J.J. Rousseau, et de « Sister Salad », place Gambetta, le changement de propriétaire de la Maison d'Artémis ou encore, Place Foch, celui de la pizzeria rebaptisée « Le Capitelo ».
Les commerces ont rouvert et certains ateliers du CALM, depuis le 31 mai, accueillent de nouveau leurs adhérents dont l'envie est intacte, après ces mois sans activité. Il en va de même de la vie des sections sportives du SAM… Bref, la vie a repris, certes timidement.

Du côté des associations, les manifestations sont de nouveau programmées et déjà les Amis de la Tour ont proposé, le week-end de Pentecôte, un vide-grenier. Il en va de-même pour la fête de la Musique du 21 juin dont nous attendons le feu vert de la Préfecture pour savoir si elle aura bien lieu ou pas. La municipalité et les commerçants d'ALICE se sont unis pour offrir concerts et karaoké gratuits accompagnés de boissons et mets payants, sur les terrasses qui seront ouvertes pour l'occasion.

Plus avant dans la saison estivale, Miss Prestige 2021 devrait être élue, la deuxième édition de LESPARR'VINI devrait avoir lieu tout comme les Médiévales…

N'oubliez pas enfin que l'occasion vous est donnée les 20 et 27 juin prochains d'exercer votre droit de vote, pour les élections départementales et régionales dont vous trouverez le protocole sanitaire dans cette publication.

Espérons que ces bonnes nouvelles ne seront pas entravées par de futures contraintes sanitaires, sachant que personne n'est en capacité de dire fermement de quoi notre été sera fait, à l'heure où nous mettons ce fascicule à l'impression. Et soyez certains que la Municipalité vous souhaite une belle et douce période estivale, autant que faire se peut.

Bernard GUIRAUD, maire de Lesparre
1er vice-président de la communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île

Échos du CCAS

Colis seniors : priorité au commerce local

Le 30 mars dernier, le budget du CCAS a été adopté à l'unanimité, et le Président Monsieur Bernard GUIRAUD s'en félicite.
En effet, au vu de la pandémie, les membres du Conseil d'Administration ont décidé d'augmenter le montant dédié aux traditionnels colis de noël afin de proposer un colis de producteurs locaux et ainsi travailler avec les commerçants de Lesparre.

Les inscriptions seront ouvertes du 1er juillet au 31 août

Un brin de muguet, porte-bonheur

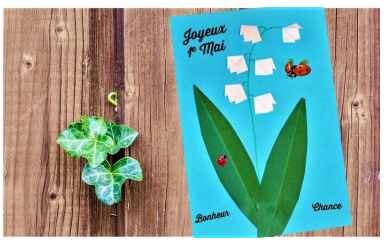

Malgré le contexte de la crise sanitaire, les enfants des accueils périscolaires ont toujours une pensée pour nos seniors.

Une jolie carte a été distribuée aux bénéficiaires des repas à domicile.

Logéa : Agence de services à la personne sur Lesparre

LOGÉA
Soins & confort de vie

L'Agence de Services à la Personne Villa Louise Michel vous propose ses services à domicile sur Lesparre-Médoc et les communes limitrophes.
Vincent Bidouze, Directeur de l'Agence, vous accompagnera dans votre démarche d'informations par la réalisation d'une évaluation de vos attentes pour connaître vos besoins (ménage, aide à la personne, courses…) et vous proposer un accompagnement adapté par un professionnel qualifié et à l'écoute.
Notre équipe vous aidera à constituer les dossiers d'aide aux financements.
Aider et accompagner les autres, c'est notre métier.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :
Agence SAP LOGÉA
14 rue Maurice Rey
33340 Lesparre-Médoc

Tel : 0556414525
Mail : accueilvillalouisemichel@logea.asso.fr

Vaccin COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER
Informations vaccination
Nouvelle-Aquitaine

Vous avez 60 ans et plus et vous rencontrez des difficultés pour prendre rendez-vous afin de vous faire vacciner.

N'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS qui vous aidera dans cette démarche.

05 56 73 21 00 (Code 2)

Bibliothèque Lesparre médoc

Nouveaux romans

Leïla Slimani
« Le parfum des fleurs la nuit »

Comme un écrivain qui pense que « toute audace véritable vient de l'intérieur », Leïla Slimani n'aime pas sortir de chez elle et préfère la solitude à la distraction.
Pourquoi alors accepter cette proposition d'une nuit blanche à la pointe de la Douane, à Venise, dans les collections d'art de la Fondation Pinault qui ne lui parlent guère ?

Alexandra Koszelyk
« La dixième muse »

Au cimetière du Père Lachaise, des racines ont engorgé les canalisations. Alors qu'il assiste aux travaux, Florent s'égare dans les allées silencieuses et découvre la tombe de Guillaume Apollinaire. En guise de souvenir, le jeune homme rapporte chez lui un mystérieux morceau de bois. Naît alors dans son coeur une passion dévorante pour le poète de la modernité…

Agathe Portail
« Piqûre de rappel »

Alors que les frères du monastère eux-mêmes montrent des signes de nervosité, une attaque mortelle d'abeilles va plonger Dambérailh dans la perplexité… avant de s'apercevoir qu'il s'est fourré dans un sacré guêpier…

J.F. Mallet
« Les recettes italiennes les + faciles du monde »

Des recettes lues en un coup d'oeil, réalisées en un tour de main !

Enfin un Centre dans le Médoc !

La Journée Défense Citoyenneté (JDC) est mise en œuvre par la direction du Service National ; elle rassemble chaque année plus de huit cent mille jeunes français et françaises, soit l'ensemble d'une classe d'âge.

La JDC est obligatoire. Elle a pour vocation d'expliquer aux jeunes citoyens l'intérêt et la légitimité d'une défense nationale. Elle a été instaurée en France par la loi du 28 octobre 1997. Elle s'intègre au sein d'un parcours de citoyenneté qui se décline en trois étapes. La première est l'enseignement de la défense inscrit dans les programmes des établissements d'enseignement du second degré. La seconde concerne le recensement. Obligatoire à partir de 16 ans, cette démarche s'effectue en mairie du lieu de résidence du jeune ou en ligne sur www.service-public.fr. La dernière étape enfin, est la Journée de Défense et de Citoyenneté, centrée sur la sensibilisation à l'esprit de défense et de sécurité ainsi que sur l'engagement dans la société. Le recensement entraîne l'inscription d'office du jeune de dix huit ans sur la liste électorale, sous réserve toutefois qu'aucun changement de situation n'ait été enregistré entre temps.

Depuis décembre 2018, la commune et l'Établissement du Service National de la Jeunesse du Sud Ouest (ESNJSO) organisent les JDC à Lesparre, espace F. Mitterrand. Cette journée avait lieu jusqu'alors sur la métropole et contraignait nos jeunes et souvent l'un des parents à un déplacement en voiture jusqu'à Bordeaux. Il nous a donc semblé opportun de rapprocher la JDC de son public. Le choix de la salle n'a pas été fait au hasard puisque l'espace F. Mitterrand est situé en centre ville à proximité de plusieurs parkings, de la gare SNCF et des arrêts de bus, Transgironde et TER. Les sessions organisées à Lesparre ont, dès lors, rencontré un franc succès auprès des jeunes médocains. Environ soixante jeunes filles et jeunes hommes ont été accueillis lors de chaque JDC.
Pour pérenniser ce service, la commune a donc signé une convention avec l'ENSJSO le 27 avril en mairie.
À partir de septembre 2021, une JDC sera organisée chaque mois à Lesparre en fonction des conditions sanitaires.

Les jeunes inscrits à la session seront reçus à partir de 8h30 à l'Espace François Mitterrand. Un petit déjeuner sera offert par la commune à tous les participants élèves et instructeurs, avant le début des cours.
La salle est divisée en deux parties : en salle de classe et en salle de restauration. Le déjeuner préparé par la cuisine centrale est servi à midi en liaison chaude. La journée se termine à 17h00 après la remise à chaque jeune de son certificat de participation à la JDC.

Retrouvez toutes les informations relatives à la JDC sur :
www.majdc.fr
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F871
http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc
http://www.defense.gouv.fr/jeunesse

Convention Gendarmerie - Police municipale

La convention de coordination entre Gendarmerie et Police Municipale a été reconduite le mardi 11 mai 2021 pour 3 ans.
Elle est signée par Madame la Préfète, Monsieur Le Maire et Monsieur Le Procureur.

Elle permet de définir les missions et les modalités de travail entre la Gendarmerie et la Police Municipale de Lesparre Medoc.
Il y apparaît notamment les moyens de communication, la vidéoprotection, la vidéoverbalisation, l'armement de la Police Municipale et les échanges d'informations. Elle renforce le travail effectué par les deux entités ainsi que leur excellente collaboration.
Elle est obligatoire pour les Polices Municipales de plus de 3 agents armés et effectuant un service entre 22h00 et 6h00.

Pour officialiser cette convention, Monsieur le Maire Bernard Guiraud et Monsieur Alain Robert, son adjoint à la sécurité, ont reçu le Commandant Roger et le Capitaine Roques, représentant la Gendarmerie ainsi que Christophe Guérin, chef de service représentant la Police Municipale de Lesparre Medoc.

Élections : mode d'emploi

En raison de la crise sanitaire, vous êtes nombreux à hésiter à vous rendre dans vos bureaux de vote à l'occasion des **élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochains.**

Pourtant toutes les mesures seront prises pour assurer votre sécurité. Les tables de vote seront équipées de panneaux de protection. Les présidents, assesseurs, secrétaires, délégués et scrutateurs seront prioritairement choisis parmi les personnes vaccinées, immunisées ou disposant d'un test négatif depuis moins de 48 heures. Ils seront également dotés de visières.
Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition, à l'entrée des bureaux. Il est vivement recommandé d'utiliser votre propre stylo afin d'émarger la liste électorale. Un sens de circulation sera mis en place afin d'éviter que les personnes qui entrent dans la salle ne puissent croiser celles qui en sortent. Le nombre maximum d'électeurs présents simultanément est fixé à douze par salle. L'attente se fera donc à l'extérieur. Chacun devra garder la distanciation physique réglementaire fixée à deux mètres.

Les bureaux seront ouverts de 8h00 à 18h00 et deux scrutins seront organisés simultanément.

Avec les élections départementales, vous choisirez vos conseillers départementaux (conseillers généraux avant 2015). Ils sont élus du canton, pour 6 ans, au scrutin majoritaire binominal à deux tours. Le système est paritaire : le binôme est composé d'une femme et d'un homme.

Les élections régionales permettront d'élire les nouveaux conseillers régionaux qui siégeront dans les 17 conseils régionaux de France métropolitaine et d'Outre-mer. Chaque conseiller est élu pour une durée de 6 ans au système de scrutin proportionnel avec prime majoritaire (¼ des sièges attribués à la liste arrivée en tête).

Les bureaux seront installés de telle manière que vous ne puissiez pas mélanger les bulletins et risquer la nullité de votre vote. La première partie du bureau sera consacrée au scrutin régional. Vous trouverez sur la table de décharge les listes de candidats et l'enveloppe de scrutin couleur kraft. Vous passerez dans l'un des deux isoloirs mis à votre disposition et vous vous rendrez ensuite devant l'urne et la liste d'émargement. Vous ferez ensuite le tour par l'arrière du bureau pour vous rendre dans la partie destinée au scrutin départemental. Sur la table de décharge, vous trouverez les bulletins des binômes de candidats et l'enveloppe de scrutin de couleur bleue. Vous procéderez ensuite comme pour les régionales et vous irez vers l'un des deux isoloirs puis à l'urne et à la liste d'émargement.
La sortie se fera sur le côté de la salle, accessible par l'arrière du bureau.

Rappelez vous que voter est un droit mais aussi un devoir.

Marianne, emblème national, visage officiel de la République jusqu'en 2023

Bon à Savoir

LA POSTE

La Poste de Lesparre fait peau neuve

Le vendredi 18 juin 2021, La Poste de Lesparre-Médoc fermera ses portes pour des travaux de rénovation.

Le bureau de poste ouvrira à nouveau au public le jeudi 2 septembre 2021 à 14h.

Ces travaux qui interviennent dans le cadre du projet de modernisation des bureaux de poste, permettront de proposer un nouveau concept d'accueil de la clientèle tout en améliorant les conditions de travail des postiers.

Durant la durée des travaux, vous retrouverez tous les services postaux dans les bureaux de poste les plus proches, dont la liste est consutable sur le site web de la ville de Lesparre

www.lesparre-medoc.fr

ville de Lesparre médoc

Lesparr'Actus édité par la Ville de Lesparre-Médoc

37, cours du Maréchal de Lattre de Tassigny
33340 Lesparre-Médoc
Tel. : 05.56.73.21.00 - Fax : 05.56.41.86.83
Email : contact@mairie-lesparre.fr
Horaires :
Du lundi au vendredi
08h30 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Directeur de publication :
Guiraud Bernard, maire

Rédaction et coordination :
S. Messyasz, D. Fernandez, M. Garrigou, J.C. Laparlière, J.-C. Daudou, L. Le Rouzic, M. Le Goarant
Conception : Mairie de Lesparre
Impression : La Médulienne - Soulac/mer
Crédits photos : Ville de Lesparre-Médoc
Tirage : 3 000 exemplaires
Dépôt légal : à parution